

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2001/23
31 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

Réunion commune
CEE/EUROSTAT/FAO/OCDE
sur les statistiques alimentaires
et agricoles en Europe
(Genève, 17-19 octobre 2001)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(OCDE)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU RECENSEMENT DE 2000 EN HONGRIE

Communication sollicitée du Bureau central de statistique hongrois*

Résumé: Le premier recensement hongrois de l'agriculture, qui a eu lieu en 1895, a été suivi par ceux de 1935, de 1972, de 1981 et de 1991. Celui de 2000, qui est donc le sixième de la série, a pour objet de donner un aperçu de la structure économique créée après la reprivatisation des propriétés foncières, tout en respectant les règles posées par l'Union européenne et la FAO.

La présente communication présente dans ses grandes lignes les modalités d'exécution du recensement agricole (cadre juridique, rôle des équipes spéciales, types d'exploitation agricole, exhaustivité, répartition des tâches entre le Département de l'agriculture et les directions régionales du BCSH, communication).

Les résultats mettent en relief les principales caractéristiques de l'agriculture hongroise (multitude de petites exploitations familiales). La communication comprend également une liste de publications.

* Élaborée par M^{me} Eva Laczka, Département hongrois de la statistique.

L'AGRICULTURE HONGROISE

1. L'agriculture a joué un rôle important dans l'économie de notre pays au cours du siècle dernier, et il en est encore de même aujourd'hui. Soixante-dix pour cent du territoire est cultivé; l'agriculture, qui emploie 7 % de la population active, contribue pour environ 5 % au produit intérieur brut (PIB), et l'industrie alimentaire pour plus de 6 %.

2. Ces dernières années, le régime de propriété et la structure du secteur agricole ont été profondément modifiés en Hongrie. Il existait auparavant un nombre relativement restreint de grandes exploitations agricoles et agro-industrielles. Après la privatisation des terres et des fermes d'État et la transformation des coopératives agricoles, un grand nombre de petites ou moyennes exploitations s'est créé. D'après les chiffres du recensement agricole de 2000, le pays comptait plus de 8 000 entreprises, fermes d'État, coopératives et autres entreprises agricoles. Le recensement a également pris en compte 960 000 ménages qualifiés d'exploitants agricoles.

Variation du nombre d'exploitations (en milliers)

Année	Exploitations familiales	Entreprises	Total
1972	1 841,5	6,1	1 847,6
1981	1 529,6	1,4	1 531,0
1991	1 395,3	2,6	1 398,3
2000	958,3	8,4	966,6

LES RECENSEMENTS AGRICOLES, 1895-2000

3. La collecte à intervalles réguliers de données statistiques sur l'agriculture en Hongrie a commencé il y a près de 200 ans. Les enquêtes réalisées à partir de 1828 portaient sur les superficies ensemencées, la production agricole et le cheptel. Le premier registre foncier, qui a reçu le nom de cadastre provisoire et a servi de base pour l'établissement par la suite des statistiques foncières, date de 1853, et la collecte de données sur les vignobles et les vendanges, de 1873.

4. Le premier recensement détaillé de l'agriculture a été ordonné par la loi VIII promulguée en 1895. Il portait sur toutes les exploitations occupées par leurs propriétaires.

5. Le deuxième recensement a été réalisé en 1935, sur la recommandation de l'Institut international de l'agriculture, à Rome, organisation qui a précédé la FAO.

6. Le troisième recensement fait suite à la décision n° 3401/1970 du gouvernement, et le décret n° 2/1972 en a réglementé l'exécution. Conformément à la décision gouvernementale, le recensement a eu lieu en 1972.

7. En 1980, la Hongrie a participé au recensement mondial tout en indiquant à la FAO qu'elle appliquait des mesures d'économie qui entraînaient une diminution du champ d'application de la collecte de données de 1972.

8. Comme les institutions nationales et la FAO avaient besoin de données tous les cinq ans, le BCSH a réuni, en marge des recensements du cheptel effectués en 1976 et 1986, les données les plus importantes relatives aux petits producteurs.

9. Le recensement agricole qui a suivi en 1991 fait suite à une décision du gouvernement en date du 2 août 1990, et son exécution a été réglementée par le décret n° 36/1991 du 1^{er} mars 1991. Les objectifs du recensement ont été atteints grâce à la réalisation harmonisée de plusieurs enquêtes.

LE SIXIÈME RECENSEMENT AGRICOLE

10. Conformément à la loi XLVI de 1999, le Bureau central de statistique hongrois (BCSH) a réalisé un recensement agricole entre le 1^{er} et le 21 avril 2000, en prenant le 31 mars 2000 comme date de référence. Ce recensement est le sixième de la série.

Préparation du recensement

5 janvier 1999	Acceptation du plan par le président du BCSH
22 janvier 1999	Élaboration de la loi sur le recensement
Février 1999	Analyse de la loi par les départements
10 février 1999	Décision prise par le gouvernement d'effectuer le recensement
Mars et avril 1999	Analyse de la loi par les commissions parlementaires
4 mai 1999	Adoption de la loi sur le recensement par le Parlement.

11. Tous les documents annexes qui devaient servir pour la réalisation du recensement ont été revus par des organismes professionnels, y compris le Ministère de l'agriculture et du développement régional, les associations professionnelles et les syndicats, les universités et instituts de recherche ainsi que les directions régionales du BCSH. Toutes les observations, et plus particulièrement celles du Ministère de l'agriculture et du développement régional, ont été prises en compte pour la mise en forme finale du questionnaire, dans la mesure où elles n'allaient pas à l'encontre des règlements de l'Union européenne ou des recommandations de la FAO.

12. Un comité professionnel a été chargé de coordonner les travaux méthodologiques et administratifs, et un comité financier et budgétaire de préparer les transactions financières. Leurs membres ont été désignés par le Ministère de l'agriculture et du développement régional, les directions régionales et les divers départements du BCSH, y compris celui de l'agriculture. Les équipes spéciales se réunissent régulièrement et selon les besoins.

Exhaustivité – délimitation des districts de recensement

13. L'exhaustivité est l'un des objectifs les plus difficiles à atteindre lors de l'élaboration d'un recensement. Il est nécessaire de faire preuve des mêmes qualités de clairvoyance pour dresser la

carte des exploitations familiales et celle des entreprises agricoles. Les changements intervenus ces dernières années et l'absence de mise à jour du registre ont accentué les difficultés rencontrées pour enquêter auprès des entreprises. Pour aplanir ces difficultés, un nouveau report a été décidé.

14. Comme pour les recensements précédents, les agents recenseurs se sont rendus auprès de chaque ménage résidant dans les districts dans lesquels les élevages étaient autorisés, afin de garantir l'exhaustivité des comptages. En 2000, des districts de recensement ont été créés non seulement dans les zones rurales mais aussi dans les villes. À cet effet, on a utilisé des sources administratives et les données des registres du Ministère de l'agriculture et du développement régional, et consulté les registres des agriculteurs.

15. Au total, on a créé 13 712 districts de recensement pour tenir compte des particularités locales afin d'achever les opérations de recensement dans chaque district en trois semaines au maximum. Les directions régionales et les autorités locales ont déterminé ensemble les limites de chaque district afin d'inclure toutes les zones habitées dans le recensement, tout en évitant les chevauchements. Les districts de recensement ont été délimités pour la fin janvier 2000.

Formation des agents recenseurs

16. Entre le 28 février et le 2 mars 2000, des séances d'information ont été organisées à Budapest pendant quatre jours entiers à l'intention du personnel des directions régionales (19 au total) du BCSH qui participait au recensement, y compris les agents recenseurs de comté et leurs adjoints ainsi que les coordonnateurs. Le personnel de comté a reçu des renseignements de première main au sujet des tâches à accomplir et ont eu la possibilité de se faire préciser tel ou tel point ou de poser des questions.

17. Des instructeurs régionaux qualifiés des directions régionales ont formé les agents recenseurs, leurs contrôleurs et les responsables de district sur la base de la directive de mise en application du 31 janvier 2000 et du programme de formation publié par le Département de l'agriculture le 28 février 2000.

Communication

18. Une entreprise, Communications Ltd., a élaboré en sous-traitance le programme de communication aux fins du recensement, en coopération avec le personnel du Département de l'agriculture.

19. Deux conférences de presse ont été organisées avant le recensement (le 8 décembre 1999 et le 21 mars 2000). Les données préliminaires du recensement ont été présentées dès juin 2000, et les données définitives en septembre 2000, à la faveur de conférences de presse.

Résultats

20. Pour mener à bien le recensement, les agents recenseurs se sont rendus auprès de 2,1 millions de ménages (soit plus de 60 % du total des ménages): 960 000 avaient atteint le seuil fixé (superficie du terrain ou cheptel) pour être pris en compte, 835 000 ménages se trouvaient en-dessous de ce seuil et 300 000 ménages n'avaient aucune activité agricole.

21. D'après les données recueillies, l'agriculture hongroise comptait, au 31 mars 2000, près de 960 000 exploitations familiales et plus de 8 400 entreprises agricoles, contre 2 600 entreprises et 1,4 million d'exploitations familiales dénombrées dans le recensement de 1991.

22. Vingt-sept pour cent des entreprises ne cultivent pas de terres. Plus de 70 % des exploitations familiales utilisent moins d'un hectare et, globalement, exploitent moins de 8 % du total des terres productives utilisées par cette catégorie d'exploitations.

23. Le cheptel comprend surtout des bovins dans le cas des entreprises et des porcins dans celui des exploitations familiales. Quatre-vingt-dix pour cent du cheptel se compose de deux espèces dans le cas des entreprises et de quatre espèces dans celui des exploitations familiales.

24. Dans celles de ces exploitations qui font de l'élevage, plus de 40 % de bovins, dont près de 50 % de vaches, et 36 % de porcins, dont 41 % de truies de reproduction, sont élevés sur une superficie allant d'un à 10 hectares de terres productives. Ce secteur contrôle plus de 30 % de la capacité en bovins et porcins et près de 50 % de la capacité des caves à vin. Il détient également une part considérable du parc de tracteurs et de camions (42 et 38 % respectivement). Dans le cas des entreprises, ces ressources se trouvent concentrées dans des exploitations d'au moins 100 hectares.

25. Une exploitation familiale comprend en moyenne un peu moins de trois personnes dont deux participent activement aux activités agricoles.

26. Les chefs d'exploitation sont des femmes dans près de 25 % des cas. Ils ont en moyenne 60 ans dans le cas des femmes et 53 ans dans celui des hommes.

Principales caractéristiques des entreprises, selon la superficie
de leurs terres productives

Dénomination	Superficie des terres productives					Total (en %)
	0	< à 1	1 à < 10	10 à < 100	100	
	Hectares					
Nombre d'entreprises	27,0	4,0	9,2	27,1	32,6	100,0
Superficie des terres productives	0,0	0,0	0,1	2,3	97,6	100,0
Bovins	5,5	2,3	0,2	2,3	89,8	100,0
Vaches	5,5	2,0	0,2	2,5	89,8	100,0
Porcins	25,1	0,5	3,6	6,9	63,9	100,0
Truies de reproduction	25,7	0,4	3,7	7,0	63,2	100,0
Équidés	12,7	0,6	3,0	16,8	66,9	100,0
Ovins	8,0	1,6	1,0	7,1	82,3	100,0
Poules, poulets, coqs	50,7	0,6	3,4	7,3	38,0	100,0
Oies	61,7	0,1	0,3	14,7	23,3	100,0
Canards	81,9	0,5	4,0	9,2	4,4	100,0
Dindes	77,1	0,5	0,2	5,6	16,6	100,0

Dénomination	Superficie des terres productives					Total (en %)
	0	< à 1	1 à < 10	10 à < 100	100	
	Hectares					
Capacité des étables	6,0	2,7	0,3	3,1	87,8	100,0
Capacités des porcheries	24,8	0,7	3,3	6,3	64,9	100,0
Capacité des poulaillers, m ²	51,0	0,5	2,0	7,4	39,2	100,0
Capacité des caves à vin, en hectolitre	2,6	0,2	1,8	9,7	85,7	100,0
Tracteurs, unité	8,5	1,8	1,5	7,4	80,8	100,0
Camions, unité	13,5	1,7	2,4	7,4	75,1	100,0

Principales caractéristiques des exploitations familiales,
selon la superficie de leurs terres productives

Dénomination	Superficie des terres productives					Total (en %)
	0	< à 1	1 à < 10	10 à < 100	100	
	Hectares					
Nombre d'exploitations	0,4	70,0	24,2	5,1	0,2	100,0
Superficie des terres productives	0,0	7,7	27,7	47,7	16,9	100,0
Bovins	0,2	16,0	41,6	35,6	6,6	100,0
Vaches	0,1	13,7	48,7	31,0	6,6	100,0
Porcins	0,6	43,2	36,4	17,4	2,4	100,0
Truies de reproduction	0,9	35,0	41,4	19,1	3,6	100,0
Équidés	0,7	48,5	34,8	13,5	2,5	100,0
Ovins	0,1	12,3	21,8	41,5	24,3	100,0
Poules, poulets, coqs	13,6	50,9	22,7	12,3	0,5	100,0
Oies	0,0	24,1	30,3	29,4	16,1	100,0
Canards	1,9	26,6	53,8	17,6	0,1	100,0
Dindes	17,1	57,9	18,2	0,9	6,0	100,0
Capacité des étables	0,2	22,7	36,8	34,8	5,5	100,0
Capacités des porcheries	0,5	49,1	34,0	14,7	1,7	100,0
Capacité des poulaillers, m ²	11,7	49,9	25,4	11,1	2,0	100,0
Capacité des caves à vin, en hectolitre	0,0	36,1	46,1	17,2	0,6	100,0
Tracteurs, unité	0,1	17,0	42,1	35,7	5,1	100,0
Camions, unité	0,3	20,3	37,6	35,0	6,9	100,0

DIVERSES CARACTÉRISTIQUES

27. En raison du grand nombre de petites exploitations ne produisant que pour la consommation familiale, il a été extrêmement difficile sur le plan méthodologique de s'en tenir à la couverture statistique qui avait été spécifiée. Par contre, l'observation détaillée de l'activité agricole apporte des informations essentielles pour les décideurs, les analystes et les agents qui interviennent sur le marché. Par exemple, les chiffres des troupeaux destinés à la vente ne suffisent pas pour déterminer la totalité du cheptel. La définition exacte de l'unité de production marchande poserait également de nombreux problèmes, sans parler de celui de la comparabilité. En termes de dimensions, d'activité ou de degré de spécialisation, les producteurs hongrois n'appartiendraient probablement pas à la même catégorie que ceux des Pays-Bas ou du Danemark.
28. En Hongrie, la production marchande des petites fermes produisant surtout pour leur propre consommation n'a jamais été négligeable, même à l'époque des recensements précédents de 1972 et de 1981. Il en va de même en 2000.
29. La structure des exploitations familiales a été analysée en fonction de la valeur brute estimée de leur production. Cette estimation est calculée à partir de la moyenne des prix et des rendements plutôt que de la production effective de ces exploitations. Les bilans de produits ont servi de base de calcul. À l'époque, la valeur brute de la production était le seul indicateur disponible pour résumer les données exprimées en différentes unités physiques, par exemple la superficie des terres rapportée à leur utilisation, le cheptel selon le type d'animal, etc.
30. Dans nos enquêtes, les catégories dimensionnelles d'exploitations agricoles ont été définies en fonction de la valeur brute de la production, et l'on a constaté que la valeur de la production de la plupart des exploitations familiales était extrêmement faible. La proportion d'exploitations qui permettent à un petit ménage de tirer la plus grande partie de son revenu de la production agricole n'atteignait que quelques pour cent si l'on se basait sur la valeur de la production après déduction des frais. Ce n'est que dans les plus grandes exploitations qu'un ménage pouvait tirer la totalité de son revenu de la production agricole et, dans la plupart des cas, les ménages avaient d'autres sources complémentaires de revenu. L'activité agricole à temps partiel, qui est devenue un phénomène mondial, est largement pratiquée en Hongrie également.

Publications

Le traitement des données a commencé dès l'achèvement du recensement et le BCSH a publié les premières données préliminaires dès le mois de juin. La publication des données définitives a commencé en septembre.

Le recensement agricole de 2000

Le CD apporte des informations générales sur l'historique et l'organigramme du BCSH, et met en relief le rôle du Département de l'agriculture. Il contient des informations préliminaires sur le récent recensement agricole et donne un aperçu général des changements intervenus dans l'agriculture hongroise au cours de la dernière décennie. Il analyse les antécédents et les résultats des recensements précédents.

L'agriculture hongroise de 1851 à 2000

Le CD reprend les informations données dans le CD précédent pour retracer succinctement l'histoire de l'agriculture hongroise, mais il présente également, dans un chapitre distinct, les données préliminaires réunies à l'issue du recensement agricole réalisé au printemps 2000.

Ce CD contient deux analyses: l'une est une synthèse de l'évolution de l'agriculture hongroise au XX^e siècle, et l'autre indique dans le détail la production agricole, la valeur de la production et les prix agricoles en 1999.

Des tableaux présentent les chiffres des évolutions sur le long terme de la population agricole active, de la superficie des terres rapportée à leur utilisation, des superficies ensemencées et des rendements des principales cultures, du cheptel et des productions animales, de la production agricole brute, de la moyenne des prix d'achat officiels ainsi que des prix sur le marché, qui permettent d'établir facilement des diagrammes.

L'agriculture hongroise en 2000 – données régionales

Cette publication présente en 123 tableaux des données sur les unités territoriales (150 selon la NUTS IV, 19+1 comtés, 7 régions), le nombre d'exploitations, la superficie, la structure et la superficie moyenne des terres utilisées, le cheptel, les machines et le matériel, les bâtiments et structures, la valeur de la production agricole par exploitation, la distribution de la valeur de la production des exploitations, les caractéristiques de l'utilisation des sols et du cheptel par exploitation, pour les exploitations familiales et pour les entreprises agricoles. Elle est disponible sur papier et sur CD.

L'utilisation des sols en Hongrie en 2000 – données par implantation

La publication présente, par implantation, les catégories énumérées de superficies des terres agricoles rapportées à leur utilisation, le nombre d'utilisateurs, la qualité des terres arables, les vergers et les vignobles, la superficie du territoire situé à l'intérieur des frontières administratives, pour les exploitations familiales et les entreprises agricoles respectivement par comtés et par régions. Elle est disponible sur papier et sur CD.

Le cheptel hongrois, au 31 mars 2000 – données par implantation

La publication présente, par implantation, des données sur l'effectif et la structure du cheptel, le nombre d'éleveurs et leurs rangs respectifs par comtés et par régions. Elle contient également des données par comtés et par régions sur les exploitations familiales et les entreprises. Elle est disponible sur papier et sur CD.

Actifs fixes dans l'agriculture en 2000 – données par pays

La publication comprend des données sur le nombre et la capacité de divers types de machine et matériel, ainsi que de bâtiments et structures agricoles. Les données sur l'âge des actifs et d'autres paramètres techniques seront également publiés. Cette publication sera disponible en mars 2001 sur papier ou sur CD.

L'emploi dans l'agriculture en 2000 – données régionales

La publication comprend des données sur le nombre de personnes vivant sur l'exploitation, le nombre de personnes qui y travaillent, la durée du travail consacré à l'agriculture, l'effectif de la main-d'œuvre rémunérée et celui de la main-d'œuvre non rémunérée, etc. Cette publication sera disponible en juin 2001 sur papier et sur CD.

Principaux indicateurs des exploitations agricoles familiales, 2000

	Valeur brute de la production (en milliers de forints hongrois)							Total
	Moins de 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	501 à 1 000	1 001 à 5 000	5001 et plus	
Nombre d'exploitations (en milliers)	114 343	196 094	250 285	213 398	88 722	83 150	12 390	958 384
Proportion des exploitations agricoles (en pourcentage)	11,9	20,5	26,1	22,3	9,3	8,7	1,3	100,0
Proportion de la valeur brute de la production (en pourcentage)	0,7	2,9	7,2	13,1	12,3	32,9	30,9	100,0
Superficie par exploitation agricole:								
Terres arables (en hectares)	0,39	0,36	0,53	1,2	3,0	9,55	40,33	2,75
Vignobles (en hectares)	0,09	0,13	0,17	0,30	0,59	1,01	2,33	0,30
Vergers (en hectares)	0,1	0,07	0,04	0,05	0,11	0,28	1,13	0,11
Bovins (nombre de bêtes)	0,00	0,00	1,00	1,37	2,38	5,76	25,97	5,05
Porcins (nombre de bêtes)	1,00	1,51	2,24	4,03	7,79	14,12	46,44	5,01
Équidés (nombre de bêtes)	1,00	1,25	1,51	1,75	1,82	2,12	3,53	1,88
Ovins (nombre de bêtes)	2,09	3,39	4,92	8,68	16,30	52,02	272,23	39,03
Poulets (nombre de bêtes)	6,72	10,43	18,37	28,86	32,08	43,46	1 700,20	43,38